

6. Le Comité recommande au gouvernement d'examiner l'opportunité d'élargir le Programme des réseaux de centres d'excellence afin de préserver les centres déjà établis et productifs et d'assurer un financement adéquat aux nouveaux centres ayant pour but de faire avancer les intérêts stratégiques du Canada.
7. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral réagisse publiquement aux rapports du Conseil des sciences du Canada dans les 90 jours suivant leur publication.
8. Le Comité recommande que les rapports du Conseil consultatif national des sciences et de la technologie soient déposés à la Chambre des communes et renvoyés au comité permanent compétent pour fins d'étude. Les principales conclusions et recommandations des rapports du CCNST devraient être abondamment rendues publiques.
9. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral continue de jouer un rôle primordial dans les domaines de la recherche fondamentale que les universités ne sont pas en mesure d'occuper pleinement, ainsi que dans ceux qui revêtent une importance stratégique nationale.
10. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral crée un secrétariat au sein du Bureau du Conseil privé, pour coordonner la politique scientifique au niveau fédéral et l'affectation connexe des ressources entre les ministères.
11. Le Comité estime que les dispositions actuelles de la *Loi de l'impôt sur le revenu* posent des obstacles injustifiés à l'effort de recherche scientifique de l'industrie. Le Comité recommande donc que soient révisés les articles de la Loi qui touchent les activités liées aux sciences et à la technologie dans l'industrie et, en particulier, que soient revues les définitions des activités de recherche et de développement admissibles.
12. Le Comité recommande la création d'un Conseil national autonome de l'éducation qui effectuerait des recherches et assurerait une orientation dans le domaine de l'éducation. Le Conseil serait financé par tous les gouvernements et travaillerait en étroite collaboration avec l'industrie et les organisations ouvrières.
13. Le Comité recommande que le Programme canadien des bourses devienne permanent.
14. Le Comité recommande que le gouvernement envisage de nouvelles initiatives pour encourager la formation scientifique à tous les niveaux.